



Loire-Atlantique

Des ambulanciers veulent davantage de moyens

SANTÉ. Les ambulanciers alertent le gouvernement et demandent plus de moyens pour assurer leurs missions. Une situation « critique » vécue également en Loire-Atlantique.

Au même titre que d'autres professions de santé, le secteur des ambulanciers est en alerte, comme l'exprime la chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) sur le plan national. Des problématiques connues aussi en Loire-Atlantique : « *Le manque de personnel, les contraintes réglementaires et économiques, l'insuffisance des tarifs* », résume Bernard Sansoucy, représentant régional de la CNSA, qui, de par son entreprise implantée sur tout le département (Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Savenay,...), connaît la situation sur le terrain.

La profession est sous perfusion : « Nos trésoreries sont en difficulté »

Cette instance alerte depuis cet été sur la situation et sur cette profession « *qui vit sous perfusion* ». L'un des soucis vient de la réforme de l'urgence pré-hospitalière. « *Les financements qui devaient permettre d'accompagner cette réforme n'ont toujours pas été versés par l'Assurance maladie, alors que les ambulanciers sont déjà en action sur l'ensemble du territoire et contribuent à la prise en charge d'une grande*



Les ambulanciers demandent notamment une compensation de l'inflation pour que les entreprises ne soient pas mises à mal. Photo archives PO-OL

partie des transports urgents régulés par les SAMU-Centre 15», indique la chambre. Autre incompréhension : une enveloppe de 100 millions d'euros décidée par le ministère de la Santé a été baissée à 65 millions, « *sans explications* ». Les professionnels ne se trouvent pas assez rémunérés par rapport aux services

rendus. Ils craignent de ne plus pouvoir assurer toutes les interventions. « *On est là pour mailler tout le territoire, pour des actes de soins. On fait partie du système de santé. On a toujours répondu présent pendant le Covid-19. Mais, avec l'inflation, nos trésoreries sont en difficulté. Notre tarification est conventionnelle et bloquée avec la Cnam. On*

ne peut pas augmenter nos tarifs mais les charges augmentent. Les entreprises souffrent », indique Bernard Sansoucy. Hausse du carburant, de l'électricité, des salaires... impactent les sociétés d'ambulances. En Loire-Atlantique, le maillage et les interventions avec le 15 sont bien organisés « *avec des véhicules géolo-*

calisés afin de savoir lequel est le plus proche d'une intervention ». « *Mais cette organisation peut être mise à mal si la situation des ambulanciers ne s'améliore pas.* » Le CNSA souhaite des négociations avec l'Assurance maladie et « *une augmentation conventionnelle des prix, de l'ordre de 10 à 11 %* ». **CT**

